

## URGENCES

### Samu 57

Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

### Pharmacie

Tous secteurs : composer le 3237.

### Sapeurs-pompiers

Tous secteurs : tél. 18.

### Gendarmeries

Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27). Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

### Ambulances

Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).

## BOUSSE

# Le CCFD dévoile le quotidien au Mali



Situation au Mali et bol de riz, la soirée du CCFD avait pour thème la solidarité. Photo RL

Comme chaque année, un grand moment de solidarité et de convivialité a eu lieu avec le traditionnel partage du bol de riz organisé par l'équipe locale du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD). Cette année, le cap était mis sur le Mali, et plus particulièrement sur Gao et Kenieba-Konko dans le but d'interpeller et de sensibiliser chacun sur la situation vécue au quotidien par la population, surtout depuis la mainmise du pays par les djihadistes.

En présence de deux membres du comité de jumelage coopération Thionville Gao-Kéniéba-Konko, un diaporama a permis de survoler de nouveau de mise, une aide dans l'urgence pourra permettre aux Maliens de retrouver une vie normale. Dans ce but, le comité de jumelage a lancé une action pour une aide d'urgence à laquelle participe déjà le conseil régional de Lorraine, la ville de Thionville, le comité de jumelage, et éventuellement d'autres donateurs.

À l'issue de cette manifestation, le partage du bol de riz a eu lieu en toute solidarité.

## Chorale paroissiale

Exceptionnellement, les répétitions de la chorale paroissiale du 4 et 8 avril sont supprimées. La prochaine répétition est fixée au jeudi 2 mai.

## RURANGE-LÈS-THONVILLE

# De l'or pour Danielle Dossin



Danielle Dossin, aujourd'hui attachée de mairie, a gravi au fil des années tous les échelons. Photo RL

Une réception s'est déroulée en mairie, en présence du premier magistrat, Joël Gamard, de ses conseillers municipaux ainsi que de l'ensemble du personnel communal, afin de remettre, à Danielle Dossin la médaille d'honneur régionale, départementale, communale échelon or, pour ses trente-cinq années de services rendus à la collectivité.

« C'est un moment privilégié de vous recevoir et de pouvoir vous exprimer toute ma satisfaction sur votre travail que vous effectuez tous les jours, comme attachée de mairie, a déclaré le maire avant de remettre sa distinction à la bénéficiaire et de retracer sa carrière au sein de la commune.

Le milieu dans lequel vous travaillez est de plus en plus exigeant. Cette médaille vient donc récompenser une durée de service de trente-cinq années, que vous avez don-

nées à votre métier, par un travail de qualité tout en étant une personne dévouée. »

« Vous avez commencé comme conseillère municipale de 1977 à 1983, avec le maire, Jean-Paul Maurer, a poursuivi Joël Gamard. Vous avez ensuite travaillé avec trois autres maires, Pierre Camilli, Jean-Pierre Ramirez et moi-même. En juin 1983, vous devenez agent de bureau auxiliaire, puis au premier avril de chaque année, en 1984, agent de bureau stagiaire, en 1985, agent de bureau titulaire et en 1986, secrétaire de mairie. Depuis le 1er août 2009, vous êtes attachée de mairie. »

Joël Gamard a rappelé à Mme Dossin que durant ces cinq années déjà passées comme maire de Rurange-lès-Thionville, il a eu l'honneur de lui remettre trois médailles (argent, vermeil et or).

Un verre de l'amitié a clôturé cette cérémonie.

## METZERVISSE

# Rythmes scolaires : le conseil a choisi 2014

Si la décision de mise en place des nouveaux rythmes scolaires est du ressort du maire, Pierre Heine a choisi de consulter largement les acteurs et les partenaires de l'école avant de demander au conseil de décider.



La communauté éducative s'est réunie pour débattre des rythmes scolaires avant la décision finale prise par le conseil municipal. Photo RL

Beaucoup de monde s'est retrouvé en salle de réunion de la mairie de Metzervisse pour la réunion concernant la mise en place des nouveaux rythmes scolaires : Pierre Heine, maire de la commune, Pascal Landragin, inspecteur de l'Education nationale, les adjoints et membres de la commission scolaire municipale, les enseignants du groupe scolaire Jean-Moulin, les aides maternelles, les représentants élus des parents d'élèves et les membres du périscolaire.

Durant plus de deux heures, chacun a pu donner son avis et ses arguments. Pour la municipalité, Pierre Heine a expliqué pourquoi il souhaitait la mise en œuvre dès la rentrée scolaire de septembre 2013. En effet, « le nouveau périscolaire est en phase d'achèvement avec des capacités d'accueil augmentées, le personnel est déjà en place et s'il le faut sera complété, et l'aide aux communes n'est pas à négliger. » De plus des contacts avancés existent avec les associations locales pour les activités obligatoires. L'inspecteur a apporté de nombreuses précisions aux interrogations des parents.

Du côté des parents d'élèves inquiétés par le manque de visibilité de la réforme, on affichait nettement la préférence pour le report en 2014 même s'il n'y a pas unanimité sur la date, comme il ressort d'un sondage envoyé aux familles dans lequel plus de 66 % sur la centaine de foyers qui ont répondu y sont favorables. Un autre sondage, initié par la mairie, était moins tranché mais néanmoins également pour un report. De nombreuses questions concernant

la modification des horaires, la mise en place des activités non obligatoires durant le temps libéré, le coût pour les familles et la collectivité, les responsabilités de chacun, ont été clairement posées.

Enfin, les enseignants se sont prononcés à la quasi-unanimité pour un report avec proposition d'emploi du temps « au cas où »... « 2013 nous semble prématuré, car nous devons réfléchir à une refonte de notre emploi du temps, de l'organisa-

tion de notre journée. »

La réunion a été l'occasion d'un débat intéressant où chaque partie concernée a pu développer ses arguments, sans parvenir au consensus sur la mise en place de la réforme.

C'est le conseil municipal qui

a tranché, par sept voix contre quatre, et a donc décidé le report pour 2014. Ce qui permettra aux enseignants de plancher sereinement sur un nouvel aménagement des rythmes et aux parents de proposer d'éventuelles nouvelles activités.

## Horaires de la mairie

La mairie reprendra ses heures d'ouvertures normales dès ce mercredi 3 avril et accueillera le public comme suit : lundi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, mardi fermé au public toute la journée.

## GUÉNANGE

# Deux jours studieux en Alsace

La classe de CE2-CM1 de l'école Sainte-Scholastique de Guénange a passé deux jours en Alsace à la mi-mars, hébergée dans un centre Ethic-étapes de Neuwiller-lès-Saverne. L'occasion de découvrir ce village alsacien et de pratiquer des activités à caractère scientifique : un rallye photo avec boussole et un travail sur les éoliennes. L'occasion aussi de visiter Le Vaisseau (le centre de découverte des sciences et des techniques), la cathédrale et la vieille ville de Strasbourg.

Mais la première vocation de ce voyage était la rencontre des élèves guéangeois avec leurs correspondants, une classe de CM1 de l'école du Parc d'Amnéville. En effet, depuis la rentrée de septembre dernier, les deux classes correspondent par écrit et leurs enseignants respectifs, Mme Hallé pour Guénange et Mmes Fraccaro et Sofiane pour Amnéville, ont estimé qu'il était important qu'ils se rencontrent pour faire plus ample connaissance et partager de nouvelles expériences.

Apparemment, les objectifs ont été atteints puisque les enfants, leurs trois maîtresses et leurs trois accompagnateurs sont revenus ravis de leur séjour et prêts à recommencer.



La classe de CE2-CM1 de Sainte-Scholastique a retrouvé ses correspondants d'Amnéville en Alsace. Photo RL

## KÉDANGE-SUR-CANNER

# Pas d'augmentation des trois taxes

Fiscalité et budget 2013, décisions techniques, aménagement du domaine public ont été longuement et efficacement abordés par les élus...

Trois grands domaines ont occupé les travaux du dernier conseil municipal : la fiscalité et le budget 2013, des décisions techniques, et l'aménagement du domaine public communal.

C'est évidemment les discussions budgétaires et fiscales qui ont concentré les débats les plus vifs. D'emblée le maire a rappelé quelques données objectives, facilement vérifiables. Les bases d'imposition communales sont faibles, car elles n'ont plus été révisées depuis 1971. A titre d'exemple, la valeur locative moyenne à Kédange s'établit à 2 648 € contre 3 048 € au niveau des vingt-six communes de la communauté de communes de l'Arc mosellan, ce qui signifie qu'un bien immobilier identique voit son estimation fiscale être modifiée en fonction de sa localisation dans telle ou telle commune.

Les taux d'imposition votés par le conseil municipal sont encore largement en-dessous de la moyenne départementale. Ainsi, pour la taxe d'habitation à Kédange, 10,99 % contre 22,09 % au niveau départemental ; pour la taxe foncière, 11,25 % à Kédange contre 14,92 % au niveau départemental. « On veut bien un village

déneigé en toutes circonstances, des écoles modernes, des associations subventionnées, des équipements renouvelés, mais pas payer pour ces services : tout ne peut pas être fait pour rien » a indiqué le maire, Jean Kieffer, avant d'entreprendre l'examen minutieux du projet de budget, équilibré en recettes et en dépenses, pour un montant total de 958 719 €.

### Taux maintenus

Dans ce budget, trois grands programmes d'investissement : les réseaux, l'aire de jeux prochainement réceptionnée, et le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et surtout la dernière annuité à payer pour le terrain du nouveau collège pour un montant de 44 000 €. « En 2013, la dette contractée auprès de l'Etablissement public foncier de Lorraine en 2007 pour l'acquisition du terrain du nouveau collège aura été entièrement soldée par l'actuelle municipalité », a martelé Jean Kieffer. Après une longue discussion, les élus ont décidé du maintien, pour 2013, des taux actuels pour les trois taxes, et adopté le budget 2013 par douze voix pour et une abstention.

Dans une seconde partie, les élus ont voté plusieurs dispositions purement techniques, à



Une crèche bientôt dans le presbytère inoccupé et qui se dégrade ? Réponse sous peu ! Photo RL

l'unanimité. Par exemple, l'habilitation du centre de gestion pour la recherche de la meilleure assurance de garantie de maintien du salaire pour les personnels communaux, le règlement intérieur de l'immeuble des logements communaux, une demande de subvention à la députée pour l'acquisition de tableaux blancs interactifs pour les écoles. L'adhésion à Moselle Agence Technique créée par le conseil général pour assister les communes, et l'adhésion au Syndicat intercommunal de la concession de distribution publique d'électricité (Siscodipe).

### Le presbytère future crèche

Dans un troisième temps, le conseil a étudié l'aménagement du territoire communal. Il a d'abord attribué le marché de travaux relatif à la mise en sécurité de la rue des écoles à la société Eurovia Lorraine pour un montant de 51 934,50 €. Il a ensuite décidé la création d'un réseau public communal eaux pluviales à la sortie du futur lotissement Le Chardon lorrain.

Enfin, et ce ne fut pas la discussion la moins animée, la mise à disposition d'un terrain commu-

nal d'environ sept ares à la CCAM pour la réalisation d'un équipement de la petite enfance pour l'accueil des enfants de 0 à 3 ans.

L'une des conditions requises pour avoir cet équipement communal étant la mise à disposition d'un bâtiment, le conseil n'a pas écarté la mise à disposition du presbytère après sa désaffectation.

Le premier magistrat a conclu les travaux en indiquant qu'il allait rencontrer le président de la CCAM pour évoquer avec lui cet équipement de la petite enfance sous la forme d'une crèche.

## NÉCROLOGIE

### M. Jean Darques



GUÉNANGE. — Nous apprenons le décès de M. Jean Darques survenu dans la commune le lundi 1er avril. Il était né le 22 août 1937 à Ecques (Pas-de-Calais). Il avait eu la douleur de perdre son épouse, Anne Marie Darques, le 11 août 2012. Il avait trois enfants, Martial, Laurent, Martine, et comptait également plusieurs petits enfants et arrière petits enfants. Sidérurgiste en retraite, le défunt demeurait à Guénange.

L'enterrement aura lieu le jeudi 4 avril, à 15 h, en l'église de Guénange, suivi de l'inhumation au cimetière communal.

Nos condoléances à la famille.

## BERTRANGE-IMELDANGE

### Loto de la TSBI

L'association TSBI organise, le samedi 6 avril 2013 dans la salle Jacques Martin, un super-loto avec de nombreux bons d'achats, 18 lots dont 1 de 1 000 €, 2 de 300 €, 3 de 75 € et 12 de 50 € et un Bingo. L'ouverture des portes se fera à 18 h et le début des jeux à 20 h. Buvette, casse-croûte et pâtisserie sur place

### Soirée carnaval

Le Club carnaval et les Bigophones de Metz-Rurange organisent leur soirée carnavalesque, le samedi 13 avril, à partir de 20 h 30, dans la salle Jacques-Martin de Bertrange-Imeldange, animée par l'orchestre Nicky Michel. L'entrée est de 5 €, et uniquement sur réservation.

On peut réserver un repas pour 18 €, entrée comprise.

Lors de cette soirée dansante, sera intronisé le nouveau couple princier du carnaval de Rurange, en présence de nombreuses sociétés et clubs carnavalesques. Afin de rendre une meilleure ambiance de carnaval, on peut venir costumé.

Reservations des places et des repas avant le 6 avril, dans la limite des places disponibles.

Contacts : Jean-Luc Massaro au 03 87 73 91 27 ou au 06 80 23 78 89.

## DISTROFF

### Grand nettoyage de la nature

La commune en collaboration avec la CCAM dans le cadre de la semaine du développement durable, organise une opération de nettoyage de la nature samedi 6 avril prochain. Le rendez-vous des participants est fixé à 8h30 devant la mairie.

Gants et gilets seront fournis par la CCAM. Se munir de botes en cas de temps humide.

## VOLSTROFF

### Retrouvez Pidoule

À la découverte des métiers d'art à Volstroff ! On retrouvera avec plaisir Pidoule, créatrice de mode et accessoires, qui exposera une nouvelle fois, samedi 6 et dimanche 7 avril, de 11 h à 18 h, dans l'atelier du tailleur de pierre, La pierre au naturel, au carrefour de la route de Luttange-Metzervisse-Guénange. Entrée libre.

## SERVICES

### Loisirs

Volstroff : bibliothèque, de 14h30 à 17h, local de la mairie.

### Permanences

Metzervisse : du conciliateur de justice, de 9h30 à 11 h, en mairie. Renseignements ou rendez-vous (tél. 03 82 56 81 71).